

EMBARGO jusqu'au 4 octobre 1991
10h00

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

Presse et information

Berne, le 4 octobre 1991

Documentation pour la presse

Visite officielle de M. René Felber en Inde
du 4 au 12 octobre 1991

Les relations bilatérales

Les relations politiques entre la Suisse et la République de l'Inde sont amicales et libres de problème. La Suisse a été le premier pays à conclure, en 1948, un traité d'amitié et d'établissement avec l'Inde devenue indépendante un an auparavant.

Des visites officielles de haut niveau sont cependant rares entre les deux pays. En 1985, Rajiv Gandhi, Premier Ministre, s'est rendu à Genève. Le Vice-Président Venkatamaran, aujourd'hui Président, s'est déplacé à Genève, Zurich et Berne en 1987. L'actuel Premier Ministre Narasimha Rao a également séjourné en Suisse alors qu'il était Ministre des Affaires étrangères. Du côté suisse, le Conseiller fédéral Pierre Aubert a été reçu à New Delhi en 1986 et le Conseiller fédéral Otto Stich en 1987.

Les entretiens de M. René Felber avec son homologue le Ministre des Affaires étrangères Madhavsingh Solanki serviront à un échange de vues sur les affaires de la région et à un tour d'horizon de la politique internationale. Des thèmes relatifs à l'environnement (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de 1992) et à la promotion des échanges culturels pourraient figurer à l'agenda. M. René Felber rencontrera également le Ministre des Finances Manmohan Singh. Les mesures concrètes envisagées par le gouvernement indien pour mener à bien les réformes dans les secteurs industriels et les échanges extérieurs sont de nature à retenir l'attention, de même que la perspective de l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods.

Vues de Suisse, les relations commerciales avec l'Inde ne revêtent pas une importance proportionnelle à la taille de ce pays, mais, pour celui-ci, la Suisse est un partenaire significatif. Le marché suisse était l'année dernière le 14ème par son volume pour les exportations indiennes. Les importations suisses en provenance de l'Inde sont en constante augmentation. La Suisse est présente en Inde depuis des années par le biais d'entreprises de production et de sociétés de commerce. En tant qu'exportateur traditionnel de capitaux et de technologie, la Suisse se place respectivement au 7ème et au 5ème rang des partenaires internationaux de l'Inde dans ces domaines. Par la somme investie en 1990, les investisseurs suisses occupaient la troisième place parmi les investisseurs étrangers en Inde après les USA et la RFA. En 1983, un premier crédit mixte a fait

l'objet d'un accord pour un montant de 100 millions de francs. Un deuxième crédit mixte a été ouvert en juin 1991 pour la même somme.

Un partenaire privilégié de la coopération suisse au développement

Partenaire privilégié de la Suisse en matière de coopération au développement, l'Inde l'est à plus d'un égard. La collaboration a commencé en 1963, et, depuis lors, l'Inde a traditionnellement figuré au premier rang des pays récipiendaires de l'aide suisse. Au cours des dix dernières années, les versements au titre de la coopération technique et financière (donc crédit mixte non compris) ont fluctué entre 20 et 40 millions de francs. L'Inde est aussi le premier destinataire de l'apport des oeuvres d'entraide privées suisses qui ont versé près de 14 millions de francs de fonds propres en 1989.

Au fil des années, le programme de la coopération publique suisse au développement s'est concentré sur quatre secteurs principaux:

- l'élevage et l'économie laitière: nourris par l'expérience entamée au Kerala dès 1963, des projets de même type ont été lancés dans d'autres parties du pays.
- le développement des ressources humaines, par la formation professionnelle au niveau technique et universitaire dans des domaines tels que la mécanique, l'électronique, la biotechnologie, la sériciculture et le développement rural, et par un appui à des organismes non-gouvernementaux privilégiant la formation des cadres locaux.
- l'utilisation rationnelle des sols dans les zones d'agriculture pluviale dont vit près de 70% de la paysannerie indienne.
- le soutien à l'artisanat et à la petite industrie villageoise: la création d'emplois non-agricoles en zones rurales est un des moyens les plus efficaces de freiner l'exode vers les villes.

Première conférence régionale des Ambassadeurs pour l'Asie

Les 11 et 12 octobre 1991, les treize ambassadeurs et le chargé d'affaires qui représentent la Suisse dans les pays d'Asie, Moyen-Orient exclu, un attaché de défense et une délégation de la centrale menée par M. René Felber se réuniront à New Delhi pour une discussion concentrée sur des thèmes relatifs à cette partie du monde, mais touchant le plus directement et concrètement la Suisse.

Les participants traiteront de trois volets des relations de la Suisse avec les pays du continent:

- la politique, avec l'apport possible de la Suisse à l'évolution des institutions, en particulier en matière de droits de l'homme, et à la solution des conflits régionaux.
- l'économie, caractérisée par les mutations des relations avec les Etats de la région et par la position de ces derniers par rapport à la Suisse dans les négociations multilatérales,
- la coopération au développement, dont seront examinées les possibilités d'augmenter encore l'impact.